



Nicolas II

BILAN DU SECOND QUINQUENNAT

ENTRETIEN AVEC LAURENT-DAVID PUJA-FERRA



{ LES Petits matins }



Laurent-David Puja-Ferra : Monsieur le Président, dans quelques semaines vous serez parvenu au terme de votre second mandat. Vous avez accepté de répondre à notre demande : tirer un premier bilan de cette deuxième mandature. Je voudrais tout d'abord vous remercier de vous être prêté à cette longue interview.

Nicolas Sarkozy : Je vous en prie. Il me semble normal, au moment où la France va devoir se priver de mes services, de permettre à mes concitoyens d'apprécier le travail de redressement national entamé en 2007 par mon gouvernement et moi-même, et consolidé entre 2012 et aujourd'hui par moi tout seul, quasiment. Ma modestie dût-elle en souffrir, ils risquent d'être nombreux, ceux qui vont



NICOLAS II. BILAN DU SECOND QUINQUENNAT

désormais regretter que la Constitution ne me permette pas de briguer une troisième fois le suffrage des Français.

Justement, à ce propos, pourquoi ne l'avez-vous pas modifiée, cette Constitution, de manière à devenir – je donne un exemple au hasard – président à vie ?

J'y ai pensé, bien entendu. J'ai effectivement été tenté de dépoussiérer cette vieille chose inutile en y introduisant la notion de « décennie matricielle ». C'est un point de droit un peu obscur, je m'en excuse auprès des simples et des personnes ayant du mal à lire les petits caractères, mais qui mérite d'être explicité. L'idée était que tout président réélu à l'issue de son premier mandat puisse prétendre, en effet, à ce que vousappelez « la présidence à vie » et que moi j'appelle « la démocratie d'attachement ». Si vous avez élu deux fois de suite le même homme à la magistrature suprême, pour dix ans donc, c'est le signe que vous êtes attaché à lui au-delà de toute mesure, au-delà même des considérations partisanes. J'ai demandé à mon ami Philippe Courroye, un homme dont personne ne peut



NICOLAS II. BILAN DU SECOND QUINQUENNAT

mettre en doute la probité et l'indépendance, d'étudier la faisabilité politique et juridique de cette idée. Avant même que je ne lui pose la question, il m'a répondu que ça ne soulevait aucun problème.

Que s'est-il passé, alors ?

Oh, il s'est passé ce qui se passe souvent dans la tête d'un père, vous savez. Pour être homme politique, je n'en suis pas moins papa. Je dois penser à l'avenir de mes enfants, personne ne peut me reprocher cela. La démocratie d'attachement, telle que je l'entends, comporte une notion d'héritage moral. Vous ne pouvez pas nier que, si les Français sont attachés à un homme, ils le sont aussi à ses petits. Ils les ont vus grandir, s'épanouir, manifester les premiers signes de leur personnalité. En observant mon fils Jean... – vous constatez que j'en parle avec de l'émotion dans la voix –, j'ai été rassuré sur sa fidélité à mes idées et sa volonté de poursuivre mon travail accompli depuis dix ans. Et je suis heureux, aujourd'hui, de vous annoncer cette grande nouvelle : j'ai décidé de nommer Jean Sarkozy président à vie de la France. Je signerai le décret dans les jours qui viennent.

Merci infiniment, monsieur le Président, de nous avoir réservé la primeur de cette information. Sans vouloir dérouler votre œuvre dans sa chronologie calendaire, je souhaiterais tout de même revenir sur deux événements marquants de l'année 2012. En octobre, cette année-là, à peine réélu, vous supprimez le Premier ministre. Pourquoi ce geste ?

Je veux en préambule rassurer les Français car vous avez une façon pour le moins curieuse de présenter les choses : je n'ai pas « supprimé » le Premier ministre moi-même, j'ai fait appel à des professionnels. On m'a assuré qu'il n'avait pas souffert et je m'en suis réjoui, car c'était un homme de qualité. Ceci posé, cette suppression répondait à l'époque à une nécessité rendue évidente par la situation de ce pauvre garçon. Il ne servait plus à rien. On ne l'entendait plus sur les grands dossiers, il ne soutenait plus les réformes, on ne le voyait jamais à la télévision – ce qui est tout de même un signe –, il passait son temps à faire du kart dans la Sarthe... Bref, il n'était plus utile à la nation. D'aucuns, pour expliquer cet effacement progressif, m'ont reproché de lui avoir fait de l'ombre durant



NICOLAS II. BILAN DU SECOND QUINQUENNAT

mon premier mandat. Moi, faire de l'ombre à quelqu'un ? Permettez-moi de m'étonner... Tout cela n'est pas très sérieux. En réalité, sa parole s'était amenuisée au fil des mois et j'ai considéré qu'il était de mon devoir de diriger moi-même le gouvernement.

Vous avez également conservé son traitement.

Je ne vois pas ce qu'il y a là de choquant. Quand on a deux métiers, on a deux salaires. Nous n'allions pas, en pleine crise, souvenez-vous, gâcher des émoluments d'un tel montant. D'autant que je les avais fait augmenter de 140 % quelques jours auparavant. L'époque n'était plus au gaspillage, et on aurait eu raison de s'étonner que le président de la République ne donne pas l'exemple.